



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

**COMMUNE DE
MONTREDON-LABESSONNIÉ**

SÉANCE DU LUNDI 29 JUIN 2020

Nombre de Membres

- Afférents : 19
- En Exercice : 19
- Présents : 18
- Ayant pris part : 18

L'an deux mille vingt et le lundi vingt-neuf juin à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

Date de convocation
23/06/2020

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROBERT ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Christian BAÏSSE ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie-Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Daniel CAMP ; Mme Pauline MARCOU MADER ; M. David FRANCO ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; M. Jean-Marie BRU ; M. Raoul DE RUS ; Mme Claude HUET ; M. Alain JAME et Mme Vanessa LAGARDE.

Date d'affichage
23/06/2020

Excusée représentée : Mme Aline COUTAREL (représentée par Mme Mélanie BOCCALON).

Jean-François COMBELLES a été nommé Secrétaire de Séance.

Délibération N°2020-53 : Exonération des loyers des professionnels de santé

Monsieur le Maire rappelle les délibérations N°2019-92 et 2019-31 qui fixaient les tarifs des professionnels de santé comme suit :

	Montant de la redevance mensuelle (charges comprises)
SCM GALZIN/POIROT, kinésithérapeutes-ostéopathes	650 €
Cabinet d'infirmière 1 composé de Mesdames LEGRAND BARNA, RAHOUX, RIVIERE, MARAVAL et MANCARDO	24 € par infirmières
Cabinet d'infirmière 2 composé de Mesdames DAGUET, GARCIA NAVIO et THEVENIN	40 € par infirmière
Madame ROQUE VALETTE, podologue	13 €
Cabinet du Docteur BREAS	450 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver un dispositif de soutien exceptionnel et d'accompagnement des professionnels de santé, logés dans des locaux communaux, face à l'épidémie de COVID19 en les exonérant de loyer la période de mars à mai 2020.

Madame Pascale BARNA, Conseillère Municipale, personnellement concernée dans cette affaire ne prend pas part au vote.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la proposition de Monsieur le Maire d'exonérer de loyer les professionnels de santé pour les mois de mars, avril et mai 2020.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Paul CHAMAYOU.

